

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 septembre 2013

---

REDONNER DES PERSPECTIVES À L'ÉCONOMIE RÉELLE ET À L'EMPLOI INDUSTRIEL -  
(N° 1283)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 126

présenté par

M. Blein

à l'amendement n° 97 de M. Léonard

-----

**ARTICLE PREMIER**

Compléter l'alinéa 2 par le mot :

« concernées ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement est un amendement de précision.

Il est effectivement essentiel de préciser que les régions qui bénéficient de cet argent public, soient les régions du territoire concerné par la fermeture du site. Et par conséquent, aux habitants du territoire.